

801 FRANCE

Société à responsabilité limitée " société à associé unique"
au capital de 18 911 370 euros
Siège social : 126 Zone Artisanale la Prato 1
84210 PERNES LES FONTAINES
421 906 132 RCS AVIGNON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 17 JUILLET 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 755 136,28 euros de la manière suivante :

Solde « Report à nouveau » avant affectation	-3 769 907,77 euros
Bénéfice de l'exercice	755 136,28 euros
Affectation au « Report à nouveau »	755 136,28 euros

Solde au « Report à nouveau »	-3 014 771,49 euros

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

SARL 801 FRANCE

126 Z.A.La Prato 1

84210 PERNES LES FONTAINES
France

exponens

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrit au tableau de l'ordre de Paris
<http://www.exponens.com>

- SOMMAIRE -

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Compte Rendu de Travaux de L'Expert-Comptable	3
Comptes annuels	
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Annexe comptable	
Annexe au bilan et compte de résultat	10
Comptes annuels détaillés	
Bilan actif détaillé	11
Bilan passif détaillé	13
Compte de résultat détaillé	15
Liasse fiscale	
Imprimés fiscaux	25

- BILAN ACTIF -

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	11 011	11 011		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 417 276	12 563 047	8 854 229	11 931 075
Autres immobilisations corporelles	1 445 637	847 221	598 417	730 593
Immobilisations en cours, avances et acomptes	81 921		81 921	4 318
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées à participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 953		6 953	6 953
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	22 962 797	13 421 278	9 541 520	12 672 939
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	368 961		368 961	281 040
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	4 507 191		4 507 191	1 465 062
Autres créances	10 799 081	110 389	10 688 692	9 167 235
Charges constatées d'avance	312 720		312 720	293 219
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2 590 383		2 590 383	1 556 741
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	18 578 336	110 389	18 467 947	12 763 296
Frais émissions des emprunts (V)				
Primes remboursements emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	41 541 133	13 531 667	28 009 466	25 436 235
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

- BILAN PASSIF -

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 18 911 370,00)	18 911 370	18 911 370
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	217 937	217 937
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		496 879
Report à nouveau	-3 769 908	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	755 136	-4 266 787
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 036 397	815 180
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	17 150 932	16 174 579
AUTRES FONDS PROPRES		
Montant des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	423 750	43 500
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)	423 750	43 500
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 205	1 119
Emprunts et dettes financières diverses (2)	200	
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 939 639	6 053 506
Dettes fiscales et sociales	1 720 644	2 575 820
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 773 096	587 710
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	10 434 784	9 218 155
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (IV)		
TOTAL PASSIF GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	28 009 466	25 436 235
Renvois :		
à moins d'un an	10 434 784,00	9 218 155,00
à plus d'un an	1 205,00	1 119,00

- COMPTE DE RESULTAT -

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

			31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	15 482	26 343 540	26 359 022	30 286 335
Chiffre d'affaires net	15 482	26 343 540	26 359 022	30 286 335
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				229 666
Produits des cessions d'immobilisations, incorporelles et corporelles			754 539	
Autres produits			87 924	570
Total des produits d'exploitation I (1)			27 201 485	30 516 571
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (1)			9 938 621	8 492 421
Impôts, taxes et versements assimilés			1 246 174	1 281 003
Salaires			7 587 622	12 165 542
Cotisations sociales			2 262 054	3 554 136
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements			3 610 169	3 267 761
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux dépréciations				
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			36 250	43 500
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			805 784	
Autres charges			60 937	26 536
Total des charges d'exploitation II (2)			25 547 612	28 830 898
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			1 653 873	1 685 673
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

- COMPTE DE RESULTAT -

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations (2)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	5 588	4 634
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change	3 967	16 861
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)	9 555	21 495
Charges Financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)		
Différences négatives de change	45 168	27 093
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	45 168	27 093
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-35 613	-5 598
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	1 618 260	1 680 075
Produits Exceptionnels (VII)	539 409	802 543
Charges Exceptionnelles (VIII)	760 625	4 755 155
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-221 217	-3 952 612
Participation des salariés aux résultats (IX)	157 000	314 100
Impôts sur les bénéfices (X)	484 907	1 680 149
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	27 750 449	31 340 609
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	26 995 312	35 607 395
BENEFICE OU PERTE	755 136	-4 266 787
Renvois:		
(1) dont produits d'exploitation sur exercices antérieurs :	2 643,00	2 823,00
(2) dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(3) dont crédit-bail mobilier :		
(3) dont crédit-bail immobilier :		
(5) dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) dont intérêts concernant les entreprises liées :		

ANNEXE COMPTABLE

SARL 801 FRANCE

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 28 009 466€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 755 136€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Changement de réglementation comptable :

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2025, la société présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement.

La première application du Règlement correspond au changement de réglementation, donc au changement de méthode comptable, y compris lorsque les conséquences de ce changement n'ont d'incidence que sur la présentation des états financiers.

Les dispositions du Règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Changement de présentation des comptes annuels :

Lors du premier exercice d'application, la Société présente le bilan et le compte de résultat conformément aux modèles figurant dans le présent règlement.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent l'exercice de première application sont présentés selon ces modèles, le cas échéant, en procédant à des reclassements.

Par simplification, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont présentés, dans la colonne « Exercice N-1 », dans les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements).

Dans le cas où des reclassements sont opérés, le bilan et le compte de résultat arrêtés et publiés au titre de l'exercice précédent sont présentés séparément dans l'annexe.

Les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation sont fournies dans l'annexe.

Changement de méthode comptable :

A l'occasion de la première application des nouvelles dispositions du Règlement, nous avons revu nos principes de comptabilisation relatifs aux transactions et aux contrats suivants :

- Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices) ;
- Remboursements de charges de personnel ;
- Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées ;
- Pénalités sur marchés ;
- Pénalités, amendes fiscales et pénales ;
- Valeurs comptables des immobilisations financières cédées ;
- Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles ;
- Dégrèvements d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices ;
- Indemnités d'assurance ;
- Produits des cessions d'immobilisations financières.

Les changements de méthodes comptables suite à la première application du règlement ANC N° 2022-06 ont un impact significatif sur la présentation du le résultat de l'exercice 2025. Ils ont généré une diminution du résultat d'exploitation de 66.679€, et une augmentation du résultat exceptionnel de 66.679€.

Note annexe spécifique « Incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers » :

Cette note regroupe les principales évolutions apportées par le règlement ANC n° 2022-06, ainsi que les incidences du changement de méthode comptable induit par sa première application.

Modifications de présentation opérées sur la colonne 2024 pour se conformer au nouveau modèle

Regroupement des charges et produits exceptionnels :

Postes du compte de résultat	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2024
(Système de base)	(Publiés)	(Reclassés selon nouvelles règles)	(Publiés)
Résultat exceptionnel :			
Produits exceptionnels	539 409	802 543	
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			599 847
Reprise du provision et transferts de charges			202 696
Charges exceptionnelles	760 625	4 755 155	
Sur opérations de gestion			3 842 315
Sur opérations en capital			643 233
Dotations aux amortissements, aux dépréciations, et aux provisions			269 607

A compter de l'exercice 2025, les cessions d'immobilisations sont enregistrées en "Produits des cessions des immobilisations corporelles et incorporelles", les valeurs nettes comptables des cessions d'immobilisations en "Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées", et les amendes et pénalités en "Autres charges", dans le résultat d'exploitation.

Au 31 décembre 2024, les cessions d'immobilisations s'élevaient à 599 847 euros, les pénalités et amendes à 957 788 euros et les valeurs nettes comptables des cessions d'immobilisations à 643 233 euros.

Reclassements liés à la suppression de la technique des transferts de charges :

Postes du compte de résultat	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2024
(Système de base)	(Publiés)	(Reclassés selon nouvelles règles)	(Publiés)
Résultat d'exploitation :			
Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions		229 666	
Transferts de charges d'exploitation			229 666
Résultat financier :			
Reprise sur dépréciations et provisions			
Transferts de charges financières			
Résultat exceptionnel :			
Produits exceptionnels			
Transferts de charges exceptionnelles			

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Reclassement des postes du bilan :

Postes du bilan	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2024
(Système de base)	(Publiés)	(Reclassés selon nouvelles règles)	(Publiés)
Avances et acomptes	81 921	4 318	4 318
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours			
Créances	15 508 603	10 925 516	10 632 297
Charges constatées d'avance			293 219

Le bilan et le compte de résultat 2024 tels qu'arrêtés et publiés sont présentés ci-après :

BILAN ACTIF			2024	2023
	Brut	Amort. et prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé	-		-	-
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	11 011	11 011	-	-
Installations techniques, matériel et outillages industriels	21 488 827	9 557 752	11 931 075	8 501 208
Autres immobilisations corporelles	1 442 642	712 050	730 593	398 443
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	4 318	-	4 318	1 672 760
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées selon méthode équivalence	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	6 953	-	6 953	6 953
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	22 953 751	10 280 812	12 672 939	10 579 364

BILAN ACTIF	2024			2023
	Brut	Amort. et prov.	Net	Net
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	281 040	-	281 040	206 334
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 465 062	-	1 465 062	433 581
Autres créances	9 167 235	-	9 167 235	8 333 254
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	1 556 741	-	1 556 741	1 145 656
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	293 219	-	293 219	106 373
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 763 296	-	12 763 296	10 225 198
Frais d'émissions d'emprunt à étaler	-		-	-
Primes de remboursement des obligations	-		-	-
Ecarts de conversion actif	-		-	-
TOTAL ACTIF GENERAL	35 717 047	10 280 812	25 436 235	20 804 562

BILAN PASSIF	2024	2023
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 00 000)	18 911 370	10 161 970
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserve légale	217 937	217 937
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	496 879	3 737 137
Report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-4 266 787	-3 240 258
Situation Nette		
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	815 180	748 270
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 174 579	11 625 055
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	-	-
PROVISIONS		
Provisions pour risques	43 500	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL PROVISIONS	43 500	-
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 119	1 070
Emprunts et dettes financières divers (3)	8	275
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 053 506	740 445
Dettes fiscales et sociales	2 575 820	6 042 488
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	587 702	2 395 229
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL DETTES	9 218 155	9 179 507
Ecart de conversion passif	-	-
TOTAL PASSIF GENERAL	25 436 235	20 804 562

COMPTE DE RESULTAT	2024	2023
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	-	-
Production vendue - biens	-	-
Production vendue - services	30 286 335	27 091 990
Chiffre d'affaires net	30 286 335	27 091 990
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	229 666	200 869
Autres produits	570	2 108
Total des produits d'exploitation I (1)	30 516 571	27 294 966
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	-	-
Variation de stock (marchandises)	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-	-
Autres achats et charges externes (3)	8 492 421	6 599 233
Impôts, taxes et versements assimilés	1 281 003	1 020 290
Salaires et traitements	12 165 542	12 105 968
Charges sociales	3 554 136	3 920 681
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements	3 267 761	2 236 112
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provisions	-	-
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions	-	-
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions	43 500	-
Autres charges	26 536	10 707
Total des charges d'exploitation II (2)	28 830 898	25 892 991
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 685 673	1 401 975
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	-	-
Produits Financiers		
Produits financiers de participations (5)	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	-	-
Autres intérêts et produits assimilés (5)	4 634	2 143
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	16 861	4 853
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total des produits financiers (V)	21 495	6 996

COMPTE DE RESULTAT	2024	2023
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées (6)	-	-
Différences négatives de change	27 093	15 658
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total des charges financières (VI)	27 093	15 658
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-5 598	-8 662
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	1 680 075	1 393 312
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	599 847	1 687 348
Reprises sur provisions et transferts de charges	202 696	387 367
Total des produits Exceptionnels VI	802 543	2 074 715
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 842 315	1 041 613
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	643 233	1 683 522
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	269 607	224 423
Total des charges exceptionnelles VII	4 755 155	2 949 558
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	-3 952 612	-874 842
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	314 100	279 050
Impôts sur les bénéfices	1 680 149	3 479 678
BENEFICE OU PERTE	-4 266 787	-3 240 258

Informations au titre de l'impact sur les principaux postes concernés de l'exercice 2025

L'impact du changement de réglementation sur les principaux postes concernés de l'exercice 2025 est le suivant :

Principales cessions d'immobilisations réalisées au cours de l'exercice et comptabilisées dans le résultat courant 2025 (*)	Montant
Produits de cession	754 539
VNC des immobilisations cédées	805 784
Autres charges et produits comptabilisés dans le résultat d'exploitation 2025 (*)	Montant
Produits (préciser la nature)	
Charges (Pénalités et amendes)	15 434
Autres charges et produits comptabilisés dans le résultat financier 2025 (*)	Montant
Produits (préciser la nature)	
Charges (préciser la nature)	
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice 2025 et comptabilisée dans le résultat d'exploitation 2025 (*)	Montant
Remboursements de frais de personnel comptabilisés au crédit des charges de personnel en 2025	Montant
Autres	29 106
Frais d'émission d'emprunt comptabilisés directement à l'actif du bilan de l'exercice 2025	Montant
Dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt dans le résultat financier 2025 (**)	Montant
Autres éléments qui auraient été précédemment comptabilisés dans des comptes de transferts de charges avant l'application du Règlement	Montant
Indemnités d'assurance perçues	86 968

(*) alors qu'ils (elles) auraient été présenté(e)s dans le résultat exceptionnel préalablement à l'application du Règlement.

(**) alors que cette dotation aurait été classée en résultat d'exploitation préalablement à l'application du Règlement.

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2023-08 de l'ANC modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Informations relatives au bilan

ACTIF

Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau des immobilisations :

Immobilisations incorporelles et corporelles	Valeur brute début d'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Incorporelles (I)	-	-	-	-	-	-
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	11 011	-	-	-	-	11 011
Installations techniques, matériels et outillages industriels	21 488 827	-	1 203 936	-	1 275 487	21 417 276
Installations générales, agencements, aménagements divers	989 880	-	2 995	-	-	992 875
Matériel de transport	19 835	-	-	-	-	19 835
Matériel de bureau et informatique, mobilier	432 928	-	-	-	-	432 928
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	4 318	-	81 921	4 318	-	81 921
Total Immobilisations Corporelles (II)	22 946 798	-	1 288 852	4 318	1 275 487	22 955 844

Amortissements :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Amortissements dérogatoires :

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Compte tenu de l'entrée en vigueur au 01/01/2005 des règlements CRC 2002-10 et 2004-6, figurent désormais en amortissements dérogatoires les amortissements suivants :

- Amortissements dérogatoires résultant de la base d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés sur le coût d'entrée en immobilisations et les amortissements calculés sur cette même valeur, diminuée de la valeur résiduelle.
- La provision pour amortissements dérogatoires s'élève à 1.036.397 euros au 31/12/2025.

Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Agencements des constructions	Linéaire	5 à 6 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages industriels	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	Linéaire	5 à 9 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Tableau des amortissements :

Amortissements	Début de l'exercice	Augmentations Amortissement	Diminutions Amortissement	Fin d'exercice
Frais établissement et développement (Total I)	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	11 011	-	-	11 011
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	9 557 752	3 474 998	469 704	12 563 047
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	349 611	101 884	-	451 495
Autres immo. corp.- Matériel de transport	19 835	-	-	19 835
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	342 603	33 287	-	375 890
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total III)	10 280 812	3 610 169	469 704	13 421 278
TOTAL Général	10 280 812	3 610 169	469 704	13 421 278

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Immobilisations financières :

Immobilisations financières	Valeur brute début d'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Participations évaluées selon méthode équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts & Autres Immobilisations financières	6 953	-	-	-	-	6 953
Total	6 953	-	-	-	-	6 953

Les autres immobilisations financières sont principalement constituées de dépôts et cautionnements versés lors de la signature des baux des locaux loués.

Actif circulant**Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		6 953	-	6 953
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		4 507 191	4 507 191	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		706	706	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	83 991	83 991	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	4 196 398	4 196 398	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	1 951	1 951	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		6 516 036	6 516 036	-
Charges constatées d'avance		312 720	312 720	-
Totaux		15 625 944	15 618 992	6 953
Prêts accordés en cours d'exercice		-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir :

Produits à recevoir		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
Autres Produits	Facture à Établir	-
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	59 472
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	1 951
	Divers	-
Total		61 423

Charges constatées d'avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	312 720		
Total	312 720	-	-

PASSIF

Capitaux propres

Composition du capital social :

Capital social d'un montant de 18 911 370 euros décomposé en 1 016 187 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	1 016 187	10,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	1 016 187	10,00

La société ne détient aucune de ses propres actions.

La SARL 801 France est détenue à 100% par la société américaine BACKROADS située au 801 Cedar Street, Berkeley, California 94710 aux Etats-Unis.

Tableau de variation des capitaux propres :

Décision de l'assemblée générale du 30 juin 2025.

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture	Affectation du résultat	Autres variations		Solde à la clôture
			Augmentation	Diminution	
Capital Social	18 911 370				18 911 370
Réserve légale	217 937				217 937
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	496 879	-496 879			-
Report à nouveau	-	-3 769 908			-3 769 908
Résultat de l'exercice	-4 266 787	4 266 787	755 136		755 136
<i>Dividende</i>		-			
Total	15 359 399	0	755 136	-	16 114 535

Provisions pour risques et charges

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Tableau des provisions :

Provisions pour risques et charges	Montant début de l'exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant fin de l'exercice
I - Provisions règlementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	815 180	306 236	85 020	1 036 397
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	-	-	-	-
Autres provisions règlementées	-	-	-	-
TOTAL I	815 180	306 236	85 020	1 036 397
II - Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	43 500	36 250	-	79 750
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	-	-	-	-
Provision pour charges soc. et fisc. sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	344 000	-	344 000
TOTAL II	43 500	380 250	0	423 750
III - Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations :				
- incorporelles	-	-	-	-
- corporelles	-	-	-	-
- titres mis en équivalence	-	-	-	-
- titres de participations	-	-	-	-
- autres immobilisations financières	-	-	-	-
Sur stocks et en cours	-	-	-	-
Sur comptes clients	-	-	-	-
Autres provisions pour dépréciation	-	110 389	-	110 389
TOTAL III	-	110 389	-	110 389
TOTAL GENERAL	858 680	796 875	85 020	1 570 536
Dont dotations et reprises				
- D'exploitation		36 250	-	
- Financières		-	-	
- Exceptionnelles		760 625	85 020	

Les reprises de provision ont toutes été utilisées au cours de l'exercice.

Engagement de retraite :

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

La provision d'indemnité de départ à la retraite a été évaluée conformément au Règlement de l'ANC Numéro 2013-02.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Méthode de calcul : rétrospective prorata temporis
- Base de calcul : salaire annuel moyen
- Taux d'actualisation : 4,04 %
- Coefficient de revalorisation : 2 %
- Age du départ à la retraite : 65 ans
- Initiative du départ : salarié
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de mortalité : TG 05
- Taux de charges sociales : 45 %

		Indemnités de départ à la retraite	Engagement de pension à d'anciens dirigeants	Cotisations Mutuelles prises en charge pour salariés partis en retraite
Engagement retraite	Provisionné			
	Non Provisionné	87 689		
Total		87 689	-	-

Dettes**Etat des dettes :**

Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	1 205	1 205	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	200	200	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	6 939 639	6 939 639	-	-
Personnel et comptes rattachés	378 208	378 208	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	316 346	316 346	-	-
Impôts sur les bénéfices	94 740	94 740	-	-
T.V.A.	-	-	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	931 350	931 350	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	1 773 096	1 773 096	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	10 434 784	10 434 784	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice	-	-	-	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-	-	-	-
Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	-	-	-	-

Charges à payer :

Charges à Payer		Montant
Congés payés	Congés payés	218 295
	Charges sociales	-
	Charges fiscales	-
Intérêts Cours	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	191 172
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	157 000
	Personnel	2 659
	Organismes Sociaux	132 993
	Autres charges fiscales	872 363
	Divers	-
Total		1 574 482

Évaluation des créances et dettes en devises :

Les charges et les produits en devises sont enregistrés au taux de conversion à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan au taux de conversion au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Informations relatives au compte de résultat**Ventilation du chiffre d'affaires :**

		France	Etranger	Total
Marchandises		-	-	-
Production	Biens	-	-	-
	Services	15 482	26 343 540	26 359 022
Chiffre d'affaires total		15 482	26 343 540	26 359 022

Résultat financier :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits Financiers de Participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	5 588	4 634
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	3 967	16 861
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total Produits Financiers	9 555	21 495
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Différence négative de changes sur les créances et dettes financières	45 168	27 093
Intérêts et charges assimilées	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total charges financières	45 168	27 093
Résultat financier	-35 613	-5 598

Résultat exceptionnel :

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments suivants :

- Les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel ;
- Les écritures comptables d'origine purement fiscale, telles que définies et prévues par les règlements de l'Autorité des normes comptables ;
- Les changements de méthode comptable que l'entité est amenée à comptabiliser en résultat, plutôt qu'en capitaux propres, en raison de l'application de règles fiscales ;
- Les corrections d'erreurs sauf lorsqu'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres.

Le détail des opérations répondant à cette définition sur l'exercice est le suivant :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels	539 409	802 543
Charges exceptionnelles	760 625	4 755 155
Résultat exceptionnel	-221 217	-3 952 612

Impôt sur les sociétés :**Ventilation de l'impôt**

	Avant IS	Impôt taux réduit (*)	Impôt taux normal (*)	Résultat Net
Résultat courant	1 618 260		618 670	999 590
Résultat exceptionnel	- 221 217		- 55 304	-165 913
Participation des salariés	157 000		78 459	78 541
Total	1 240 043		484 907	755 136

(*) Comporte les crédits d'impôts.

Honoraires des commissaires aux comptes :

Exercice N	Montant
Mission de contrôle légal des comptes	10 900
Autres prestations	
Total	10 900

Autres informations spécifiques**Rémunération des dirigeants :**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de :

Catégorie	Effectif moyen
Cadres	
Agents de maîtrise et techniciens	21
Employés	122
Ouvriers	
Total	143

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evènements postérieurs à la clôture :

Aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture.

Engagements financiers :

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Autres engagements donnés	
Engagement en matière de pensions	87 692
Dont concernant :	
- Les dirigeants	
- Les filiales	
- Les participations	
- Les autres entreprises liées	

Notification du contrôle fiscal :

Un contrôle fiscal a lieu portant sur les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 et uniquement sur la TVA pour la période allant du 1er janvier 2018 au 30 septembre 2018.

L'administration fiscale a étendu son contrôle à la société du Groupe, Backroads Inc, car elle considère que cette dernière a un établissement permanent en France. Backroads Inc étant le client de 801France et l'administration fiscale considérant que celle-ci a un établissement stable en France, elle en a conclu que 801France aurait dû facturer avec TVA ses prestations à Backroads Inc.

Aussi, des propositions de rectification fiscale au titre de ces 4 exercices ont été adressées à la société 801France contenant une régularisation de la TVA collectée pour un montant de 5.931.466 euros en principal et 414.425 euros en pénalités de retard, soit un total de 6.345.891 euros. Un avis de mise en recouvrement pour cette somme a été envoyé à la société le 16 décembre 2022 qui est contesté.

Les sommes redressées sont contestées par la société. Cette dernière considère la position de l'administration fiscale concernant la présence d'un établissement permanent de Backroads Inc en France comme infondée.

Bien que la société conteste les sommes redressées, elle a payé à l'administration fiscale le 23 mars 2023 le montant de 5.464.430,59 euros. Ce montant complété du montant de 467.035,41 euros saisi le 3 novembre 2020 par l'administration fiscale correspond au montant des droits de 5.931.466 euros sans les pénalités de retard de 414.425 euros. Aucune provision n'a été comptabilisée au titre de ces sommes au 31 décembre 2025.

Par ailleurs, le 22 décembre 2022, la société a reçu une proposition de rectification fiscal portant sur la TVA de l'exercice clos au 31 décembre 2019 contenant une régularisation de la TVA collectée pour un montant de 2.906.987 euros en principal et 237.149 euros en intérêts de retard. Ces sommes sont également contestées par la société pour le même motif que celui du contrôle fiscal précédent et aucune provision n'a été comptabilisée au titre de ces sommes au 31 décembre 2025.

Soutien financier du Groupe :

La société mère BACKROADS confirme soutenir financièrement sa filiale 801France jusqu'au 30 juin 2027 par lettre signée le 18 mai 2026.

801 France

Société à Responsabilité Limitée

126 Z.A. La Prato 1

84 210 PERNES-LES-FONTAINES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Le 15 juillet 2026



801 FRANCE

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé unique de la société 801 France,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confié, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 801 FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changements comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement ANC N° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, applicable à compter du 1^{er} janvier 2025, ainsi que sur les incidences de la première application de ce règlement.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 juillet 2026

Signé par :

Jean-Charles BOUCHER

73993D4333184CE...

BDO PARIS

Représenté par Jean-Charles BOUCHER
Commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SARL 801 FRANCE

126 Z.A.La Prato 1

84210 PERNES LES FONTAINES
France

exponens 

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrit au tableau de l'ordre de Paris
<http://www.exponens.com>

- SOMMAIRE -

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Comptes annuels

Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6

Annexe comptable

Annexe au bilan et compte de résultat	9
---------------------------------------	---

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	11 011	11 011		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 417 276	12 563 047	8 854 229	11 931 075
Autres immobilisations corporelles	1 445 637	847 221	598 417	730 593
Immobilisations en cours, avances et acomptes	81 921		81 921	4 318
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées à participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 953		6 953	6 953
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	22 962 797	13 421 278	9 541 520	12 672 939
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	368 961		368 961	281 040
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	4 507 191		4 507 191	1 465 062
Autres créances	10 799 081	110 389	10 688 692	9 167 235
Charges constatées d'avance	312 720		312 720	293 219
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2 590 383		2 590 383	1 556 741
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	18 578 336	110 389	18 467 947	12 763 296
Frais émissions des emprunts (V)				
Primes remboursements emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	41 541 133	13 531 667	28 009 466	25 436 235
Renvois:				
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an				

- BILAN PASSIF -

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 18 911 370,00)	18 911 370	18 911 370
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	217 937	217 937
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		496 879
Report à nouveau	-3 769 908	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	755 136	-4 266 787
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 036 397	815 180
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	17 150 932	16 174 579
AUTRES FONDS PROPRES		
Montant des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	423 750	43 500
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)	423 750	43 500
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 205	1 119
Emprunts et dettes financières diverses (2)	200	
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 939 639	6 053 506
Dettes fiscales et sociales	1 720 644	2 575 820
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 773 096	587 710
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	10 434 784	9 218 155
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (IV)		
TOTAL PASSIF GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	28 009 466	25 436 235
Renvois :		
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	10 434 784,00	9 218 155,00
(2) Dont emprunts participatifs		

- COMPTE DE RESULTAT -

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

			31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	15 482	26 343 540	26 359 022	30 286 335
Chiffre d'affaires net	15 482	26 343 540	26 359 022	30 286 335
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				229 666
Produits des cessions d'immobilisations, incorporelles et corporelles			754 539	
Autres produits			87 924	570
Total des produits d'exploitation I (1)			27 201 485	30 516 571
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (1)			9 938 621	8 492 421
Impôts, taxes et versements assimilés			1 246 174	1 281 003
Salaires			7 587 622	12 165 542
Cotisations sociales			2 262 054	3 554 136
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements			3 610 169	3 267 761
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux dépréciations				
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			36 250	43 500
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			805 784	
Autres charges			60 937	26 536
Total des charges d'exploitation II (2)			25 547 612	28 830 898
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			1 653 873	1 685 673
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

- COMPTE DE RESULTAT -

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations (2)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	5 588	4 634
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change	3 967	16 861
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)	9 555	21 495
Charges Financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)		
Différences négatives de change	45 168	27 093
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	45 168	27 093
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-35 613	-5 598
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	1 618 260	1 680 075
Produits Exceptionnels (VII)	539 409	802 543
Charges Exceptionnelles (VIII)	760 625	4 755 155
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-221 217	-3 952 612
Participation des salariés aux résultats (IX)	157 000	314 100
Impôts sur les bénéfices (X)	484 907	1 680 149
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	27 750 449	31 340 609
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	26 995 312	35 607 395
BENEFICE OU PERTE	755 136	-4 266 787
Renvois: (1) dont redevances de crédit-bail mobilier dont redevances de crédit-bail immobilier (2) Dont produits concernant les entités liées (3) Dont charges concernant les entités liées	2 643,00	2 823,00

ANNEXE COMPTABLE

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

SARL 801 FRANCE

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 28 009 466€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 755 136€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Changement de réglementation comptable :

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2025, la société présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement.

La première application du Règlement correspond au changement de réglementation, donc au changement de méthode comptable, y compris lorsque les conséquences de ce changement n'ont d'incidence que sur la présentation des états financiers.

Les dispositions du Règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de présentation des comptes annuels :

Lors du premier exercice d'application, la Société présente le bilan et le compte de résultat conformément aux modèles figurant dans le présent règlement.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent l'exercice de première application sont présentés selon ces modèles, le cas échéant, en procédant à des reclassements.

Par simplification, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont présentés, dans la colonne « Exercice N-1 », dans les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements).

Dans le cas où des reclassements sont opérés, le bilan et le compte de résultat arrêtés et publiés au titre de l'exercice précédent sont présentés séparément dans l'annexe.

Les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation sont fournies dans l'annexe.

Changement de méthode comptable :

A l'occasion de la première application des nouvelles dispositions du Règlement, nous avons revu nos principes de comptabilisation relatifs aux transactions et aux contrats suivants :

- Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices) ;
- Remboursements de charges de personnel ;
- Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées ;
- Pénalités sur marchés ;
- Pénalités, amendes fiscales et pénales ;
- Valeurs comptables des immobilisations financières cédées ;
- Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles ;
- Dégrèvements d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices ;
- Indemnités d'assurance ;
- Produits des cessions d'immobilisations financières.

Les changements de méthodes comptables suite à la première application du règlement ANC N° 2022-06 ont un impact significatif sur la présentation du le résultat de l'exercice 2025. Ils ont généré une diminution du résultat d'exploitation de 66.679€, et une augmentation du résultat exceptionnel de 66.679€.

Note annexe spécifique « Incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers » :

Cette note regroupe les principales évolutions apportées par le règlement ANC n° 2022-06, ainsi que les incidences du changement de méthode comptable induit par sa première application.

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Modifications de présentation opérées sur la colonne 2024 pour se conformer au nouveau modèle

Regroupement des charges et produits exceptionnels :

Postes du compte de résultat	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2024
(Système de base)	(Publiés)	(Reclassés selon nouvelles règles)	(Publiés)
Résultat exceptionnel :			
Produits exceptionnels	539 409	802 543	
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			599 847
Reprise du provision et transferts de charges			202 696
Charges exceptionnelles	760 625	4 755 155	
Sur opérations de gestion			3 842 315
Sur opérations en capital			643 233
Dotations aux amortissements, aux dépréciations, et aux provisions			269 607

A compter de l'exercice 2025, les cessions d'immobilisations sont enregistrées en "Produits des cessions des immobilisations corporelles et incorporelles" , les valeurs nettes comptables des cessions d'immobilisations en "Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées", et les amendes et pénalités en "Autres charges", dans le résultat d'exploitation.

Au 31 décembre 2024, les cessions d'immobilisations s'élevaient à 599 847 euros, les pénalités et amendes à 957 788 euros et les valeurs nettes comptables des cessions d'immobilisations à 643 233 euros.

Reclassements liés à la suppression de la technique des transferts de charges :

Postes du compte de résultat	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2024
(Système de base)	(Publiés)	(Reclassés selon nouvelles règles)	(Publiés)
Résultat d'exploitation :			
Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions		229 666	
Transferts de charges d'exploitation			229 666
Résultat financier :			
Reprise sur dépréciations et provisions			
Transferts de charges financières			
Résultat exceptionnel :			
Produits exceptionnels			
Transferts de charges exceptionnelles			

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Reclassement des postes du bilan :

Postes du bilan	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2024
(Système de base)	(Publiés)	(Reclassés selon nouvelles règles)	(Publiés)
Avances et acomptes	81 921	4 318	4 318
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours			
Créances	15 508 603	10 925 516	10 632 297
Charges constatées d'avance			293 219

Le bilan et le compte de résultat 2024 tels qu'arrêtés et publiés sont présentés ci-après :

BILAN ACTIF	2024		2023	
	Brut	Amort. et prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé	-		-	-
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	11 011	11 011	-	-
Installations techniques, matériel et outillages industriels	21 488 827	9 557 752	11 931 075	8 501 208
Autres immobilisations corporelles	1 442 642	712 050	730 593	398 443
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	4 318	-	4 318	1 672 760
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées selon méthode équivalence	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	6 953	-	6 953	6 953
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	22 953 751	10 280 812	12 672 939	10 579 364

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

BILAN ACTIF	2024			2023
	Brut	Amort. et prov.	Net	Net
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	281 040	-	281 040	206 334
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 465 062	-	1 465 062	433 581
Autres créances	9 167 235	-	9 167 235	8 333 254
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	1 556 741	-	1 556 741	1 145 656
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	293 219	-	293 219	106 373
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 763 296	-	12 763 296	10 225 198
Frais d'émissions d'emprunt à étaler	-		-	-
Primes de remboursement des obligations	-		-	-
Ecart de conversion actif	-		-	-
TOTAL ACTIF GENERAL	35 717 047	10 280 812	25 436 235	20 804 562

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

BILAN PASSIF	2024	2023
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 00 000)	18 911 370	10 161 970
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserve légale	217 937	217 937
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	496 879	3 737 137
Report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-4 266 787	-3 240 258
Situation Nette		
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	815 180	748 270
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 174 579	11 625 055
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	-	-
PROVISIONS		
Provisions pour risques	43 500	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL PROVISIONS	43 500	-
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 119	1 070
Emprunts et dettes financières divers (3)	8	275
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 053 506	740 445
Dettes fiscales et sociales	2 575 820	6 042 488
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	587 702	2 395 229
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL DETTES	9 218 155	9 179 507
Ecart de conversion passif	-	-
TOTAL PASSIF GENERAL	25 436 235	20 804 562

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT	2024	2023
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	-	-
Production vendue - biens	-	-
Production vendue - services	30 286 335	27 091 990
Chiffre d'affaires net	30 286 335	27 091 990
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	229 666	200 869
Autres produits	570	2 108
Total des produits d'exploitation I (1)	30 516 571	27 294 966
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	-	-
Variation de stock (marchandises)	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-	-
Autres achats et charges externes (3)	8 492 421	6 599 233
Impôts, taxes et versements assimilés	1 281 003	1 020 290
Salaires et traitements	12 165 542	12 105 968
Charges sociales	3 554 136	3 920 681
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements	3 267 761	2 236 112
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provisions	-	-
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions	-	-
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions	43 500	-
Autres charges	26 536	10 707
Total des charges d'exploitation II (2)	28 830 898	25 892 991
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 685 673	1 401 975
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	-	-
Produits Financiers		
Produits financiers de participations (5)	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	-	-
Autres intérêts et produits assimilés (5)	4 634	2 143
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	16 861	4 853
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total des produits financiers (V)	21 495	6 996

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT	2024	2023
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées (6)	-	-
Différences négatives de change	27 093	15 658
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total des charges financières (VI)	27 093	15 658
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-5 598	-8 662
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	1 680 075	1 393 312
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	599 847	1 687 348
Reprises sur provisions et transferts de charges	202 696	387 367
Total des produits Exceptionnels VI	802 543	2 074 715
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 842 315	1 041 613
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	643 233	1 683 522
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	269 607	224 423
Total des charges exceptionnelles VII	4 755 155	2 949 558
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	-3 952 612	-874 842
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	314 100	279 050
Impôts sur les bénéfices	1 680 149	3 479 678
BENEFICE OU PERTE	-4 266 787	-3 240 258

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations au titre de l'impact sur les principaux postes concernés de l'exercice 2025

L'impact du changement de réglementation sur les principaux postes concernés de l'exercice 2025 est le suivant :

Principales cessions d'immobilisations réalisées au cours de l'exercice et comptabilisées dans le résultat courant 2025 (*)	Montant
Produits de cession	754 539
VNC des immobilisations cédées	805 784
Autres charges et produits comptabilisés dans le résultat d'exploitation 2025 (*)	Montant
Produits (préciser la nature)	
Charges (Pénalités et amendes)	15 434
Autres charges et produits comptabilisés dans le résultat financier 2025 (*)	Montant
Produits (préciser la nature)	
Charges (préciser la nature)	
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice 2025 et comptabilisée dans le résultat d'exploitation 2025 (*)	Montant
Remboursements de frais de personnel comptabilisés au crédit des charges de personnel en 2025	Montant
Autres	29 106
Frais d'émission d'emprunt comptabilisés directement à l'actif du bilan de l'exercice 2025	Montant
Dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt dans le résultat financier 2025 (**)	Montant
Autres éléments qui auraient été précédemment comptabilisés dans des comptes de transferts de charges avant l'application du Règlement	Montant
Indemnités d'assurance perçues	86 968

(*) alors qu'ils (elles) auraient été présenté(e)s dans le résultat exceptionnel préalablement à l'application du Règlement.

(**) alors que cette dotation aurait été classée en résultat d'exploitation préalablement à l'application du Règlement.

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2023-08 de l'ANC modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Informations relatives au bilan

ACTIF

Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau des immobilisations :

Immobilisations incorporelles et corporelles	Valeur brute début d'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Incorporelles (I)	-	-	-	-	-	-
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	11 011	-	-	-	-	11 011
Installations techniques, matériels et outillages industriels	21 488 827	-	1 203 936	-	1 275 487	21 417 276
Installations générales, agencements, aménagements divers	989 880	-	2 995	-	-	992 875
Matériel de transport	19 835	-	-	-	-	19 835
Matériel de bureau et informatique, mobilier	432 928	-	-	-	-	432 928
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	4 318	-	81 921	4 318	-	81 921
Total Immobilisations Corporelles (II)	22 946 798	-	1 288 852	4 318	1 275 487	22 955 844

Amortissements :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

801 FRANCE
du 01/01/2025 au 31/12/2025

Amortissements dérogatoires :

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Compte tenu de l'entrée en vigueur au 01/01/2005 des règlements CRC 2002-10 et 2004-6, figurent désormais en amortissements dérogatoires les amortissements suivants :

- Amortissements dérogatoires résultant de la base d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés sur le coût d'entrée en immobilisations et les amortissements calculés sur cette même valeur, diminuée de la valeur résiduelle.
- La provision pour amortissements dérogatoires s'élève à 1.036.397 euros au 31/12/2025.

Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Agencements des constructions	Linéaire	5 à 6 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages industriels	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	Linéaire	5 à 9 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Tableau des amortissements :

Amortissements	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
		Amortissement	Amortissement	
Frais établissement et développement (Total I)	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	11 011	-	-	11 011
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	9 557 752	3 474 998	469 704	12 563 047
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	349 611	101 884	-	451 495
Autres immo. corp.- Matériel de transport	19 835	-	-	19 835
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	342 603	33 287	-	375 890
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total III)	10 280 812	3 610 169	469 704	13 421 278
TOTAL Général	10 280 812	3 610 169	469 704	13 421 278

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Immobilisations financières :

Immobilisations financières	Valeur brute début d'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Participations évaluées selon méthode équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts & Autres Immobilisations financières	6 953	-	-	-	-	6 953
Total	6 953	-	-	-	-	6 953

Les autres immobilisations financières sont principalement constituées de dépôts et cautionnements versés lors de la signature des baux des locaux loués.

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Actif circulant**Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		6 953	-	6 953
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		4 507 191	4 507 191	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		706	706	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	83 991	83 991	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	4 196 398	4 196 398	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	1 951	1 951	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		6 516 036	6 516 036	-
Charges constatées d'avance		312 720	312 720	-
Totaux		15 625 944	15 618 992	6 953
Prêts accordés en cours d'exercice		-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

801 FRANCE
du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir :

Produits à recevoir		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
Autres Produits	Facture à Établir	-
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	59 472
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	1 951
	Divers	-
Total		61 423

Charges constatées d’avance :

Libellé	Exploitation Financier Exceptionnel		
Charges constatées d’avance	312 720		
Total	312 720	-	-

PASSIF

Capitaux propres

Composition du capital social :

Capital social d’un montant de 18 911 370 euros décomposé en 1 016 187 titres d’une valeur nominale de 10,00 euros.

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	1 016 187	10,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	1 016 187	10,00

La société ne détient aucune de ses propres actions.

La SARL 801 France est détenue à 100% par la société américaine BACKROADS située au 801 Cedar Street, Berkeley, California 94710 aux Etats-Unis.

801 FRANCE
du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres :

Décision de l'assemblée générale du 30 juin 2025.

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture	Affectation du résultat	Autres variations		Solde à la clôture
			Augmentation	Diminution	
Capital Social	18 911 370				18 911 370
Réserve légale	217 937				217 937
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	496 879	-496 879			-
Report à nouveau	-	-3 769 908			-3 769 908
Résultat de l'exercice	-4 266 787	4 266 787	755 136		755 136
Dividende		-			
Total	15 359 399	0	755 136	-	16 114 535

Provisions pour risques et charges

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau des provisions :

Provisions pour risques et charges	Montant début de l'exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant fin de l'exercice
I - Provisions règlementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	815 180	306 236	85 020	1 036 397
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	-	-	-	-
Autres provisions règlementées	-	-	-	-
TOTAL I	815 180	306 236	85 020	1 036 397
II - Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	43 500	36 250	-	79 750
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	-	-	-	-
Provision pour charges soc. et fisc. sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	344 000	-	344 000
TOTAL II	43 500	380 250	0	423 750
III - Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations :				
- incorporelles	-	-	-	-
- corporelles	-	-	-	-
- titres mis en équivalence	-	-	-	-
- titres de participations	-	-	-	-
- autres immobilisations financières	-	-	-	-
Sur stocks et en cours	-	-	-	-
Sur comptes clients	-	-	-	-
Autres provisions pour dépréciation	-	110 389	-	110 389
TOTAL III	-	110 389	-	110 389
TOTAL GENERAL	858 680	796 875	85 020	1 570 536
Dont dotations et reprises				
- D'exploitation		36 250	-	
- Financières		-	-	
- Exceptionnelles		760 625	85 020	

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les reprises de provision ont toutes été utilisées au cours de l'exercice.

Engagement de retraite :

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

La provision d'indemnité de départ à la retraite a été évaluée conformément au Règlement de l'ANC Numéro 2013-02.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Méthode de calcul : rétrospective prorata temporis
- Base de calcul : salaire annuel moyen
- Taux d'actualisation : 4,04 %
- Coefficient de revalorisation : 2 %
- Age du départ à la retraite : 65 ans
- Initiative du départ : salarié
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de mortalité : TG 05
- Taux de charges sociales : 45 %

		Indemnités de départ à la retraite	Engagement de pension à d'anciens dirigeants	Cotisations Mutuelles prises en charge pour salariés partis en retraite
Engagement retraite	Provisionné			
	Non Provisionné	87 689		
Total		87 689	-	-

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Dettes

Etat des dettes :

Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	1 205	1 205	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	200	200	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	6 939 639	6 939 639	-	-
Personnel et comptes rattachés	378 208	378 208	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	316 346	316 346	-	-
Impôts sur les bénéfices	94 740	94 740	-	-
T.V.A.	-	-	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	931 350	931 350	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	1 773 096	1 773 096	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	10 434 784	10 434 784	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice	-			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	-			

801 FRANCE
du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges à payer :

Charges à Payer		Montant
Congés payés	Congés payés	218 295
	Charges sociales	-
	Charges fiscales	-
Intérêts Coursus	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	191 172
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	157 000
	Personnel	2 659
	Organismes Sociaux	132 993
	Autres charges fiscales	872 363
	Divers	-
Total		1 574 482

Évaluation des créances et dettes en devises :

Les charges et les produits en devises sont enregistrés au taux de conversion à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan au taux de conversion au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires :

		FranceEtranger		Total
Marchandises		-	-	-
Production	Biens	-	-	-
	Services	15 482	26 343 540	26 359 022
Chiffre d'affaires total		15 482	26 343 540	26 359 022

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Résultat financier :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits Financiers de Participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	5 588	4 634
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	3 967	16 861
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total Produits Financiers	9 555	21 495
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Différence négative de changes sur les créances et dettes financières	45 168	27 093
Intérêts et charges assimilées	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total charges financières	45 168	27 093
Résultat financier	-35 613	-5 598

Résultat exceptionnel :

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments suivants :

- Les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel ;
- Les écritures comptables d'origine purement fiscale, telles que définies et prévues par les règlements de l'Autorité des normes comptables ;
- Les changements de méthode comptable que l'entité est amenée à comptabiliser en résultat, plutôt qu'en capitaux propres, en raison de l'application de règles fiscales ;
- Les corrections d'erreurs sauf lorsqu'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres.

Le détail des opérations répondant à cette définition sur l'exercice est le suivant :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels	539 409	802 543
Charges exceptionnelles	760 625	4 755 155
Résultat exceptionnel	-221 217	-3 952 612

801 FRANCE
du 01/01/2025 au 31/12/2025

Impôt sur les sociétés :

Ventilation de l'impôt

	Avant IS	Impôt taux réduit (*)	Impôt taux normal (*)	Résultat Net
Résultat courant	1 618 260		618 670	999 590
Résultat exceptionnel	- 221 217		- 55 304	-165 913
Participation des salariés	157 000		78 459	78 541
Total	1 240 043		484 907	755 136

(*) Comporte les crédits d'impôts.

Honoraires des commissaires aux comptes :

Exercice N	Montant
Mission de contrôle légal des comptes	10 900
Autres prestations	
Total	10 900

Autres informations spécifiques

Rémunération des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de :

Catégorie	Effectif moyen
Cadres	
Agents de maîtrise et techniciens	21
Employés	122
Ouvriers	
Total	143

801 FRANCE
du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evènements postérieurs à la clôture :

Aucun évènement significatif n’est intervenu postérieurement à la clôture.

Engagements financiers :

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Autres engagements donnés	
Engagement en matière de pensions	87 692
Dont concernant :	
- Les dirigeants	
- Les filiales	
- Les participations	
- Les autres entreprises liées	

Notification du contrôle fiscal :

Un contrôle fiscal a lieu portant sur les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 et uniquement sur la TVA pour la période allant du 1er janvier 2018 au 30 septembre 2018.

L'administration fiscale a étendu son contrôle à la société du Groupe, Backroads Inc, car elle considère que cette dernière a un établissement permanent en France. Backroads Inc étant le client de 801France et l'administration fiscale considérant que celle-ci a un établissement stable en France, elle en a conclu que 801France aurait dû facturer avec TVA ses prestations à Backroads Inc.

Aussi, des propositions de rectification fiscale au titre de ces 4 exercices ont été adressées à la société 801France contenant une régularisation de la TVA collectée pour un montant de 5.931.466 euros en principal et 414.425 euros en pénalités de retard, soit un total de 6.345.891 euros. Un avis de mise en recouvrement pour cette somme a été envoyé à la société le 16 décembre 2022 qui est contesté.

Les sommes redressées sont contestées par la société. Cette dernière considère la position de l'administration fiscale concernant la présence d'un établissement permanent de Backroads Inc en France comme infondée.

Bien que la société conteste les sommes redressées, elle a payé à l'administration fiscale le 23 mars 2023 le montant de 5.464.430,59 euros. Ce montant complété du montant de 467.035,41 euros saisi le 3 novembre 2020 par l'administration fiscale correspond au montant des droits de 5.931.466 euros sans les pénalités de retard de 414.425 euros. Aucune provision n'a été comptabilisée au titre de ces sommes au 31 décembre 2025.

Par ailleurs, le 22 décembre 2022, la société a reçu une proposition de rectification fiscal portant sur la TVA de l'exercice clos au 31 décembre 2019 contenant une régularisation de la TVA collectée pour un montant de 2.906.987 euros en principal et 237.149 euros en intérêts de retard. Ces sommes sont également contestées par la société pour le même motif que celui du contrôle fiscal précédent et aucune provision n'a été comptabilisée au titre de ces sommes au 31 décembre 2025.

Soutien financier du Groupe :

La société mère BACKROADS confirme soutenir financièrement sa filiale 801France jusqu'au 30 juin 2027 par lettre signée le 18 mai 2026.

801 FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025